

Niveau 4 Cours collectif de japonais (CECRL : A2.2) 2023-2024 Programme pédagogique de formation

Veillez lire attentivement ce programme de formation et le retourner daté et signé avant votre premier cours à cette adresse e-mail : coursdejaponais@espacejapon.com.

Durée :

72 heures

Session :

De septembre 2023 à juin 2024

Fréquence :

2h/semaine

Modalités :

Cours collectifs synchrones (en présentiel ou à distance, au choix)

Pré-requis :

Pour rejoindre une formation de niveau 4, il est impératif de justifier du niveau adéquat en amont du premier cours. Pour intégrer le niveau 4, l'élève doit avoir assisté aux cours de niveau 3 l'année précédente et avoir reçu une validation finale de passage en niveau supérieur. Si l'élève n'était pas inscrit en niveau 3, il doit avoir passé un test de positionnement écrit et oral sanctionnant un niveau de compétence adéquat pour une entrée directe en niveau 4.

Objectifs pédagogiques :

- Pouvoir exprimer des doutes
- Faire une demande polie
- Transmettre des informations obtenues d'un tiers (oui dire)
- Approfondir sa connaissance de la culture japonaise à travers l'apprentissage de la langue.

Moyens prévus :

Espace Japon fournira à l'apprenant le manuel « Minna no nihongo », ainsi qu'un accès à la formation en e-learning www.jeparlejaponais.com et à un espace numérique et pédagogique de travail (Accès à votre portail pédagogique où vous pourrez retrouver les récapitulatifs de vos cours, déposer vos devoirs, accéder aux commentaires et aux notations de vos formatrices et à un espace collaboratif pour discuter avec les autres élèves).

Contenus :

La formation abordera 12 modules, chacun comportant un dialogue, des exercices, un ou plusieurs points de grammaire de base, ainsi qu'une liste de vocabulaire nouveau. Le cours favorisera l'écoute et la pratique orale, mais comprendra également l'apprentissage des idéogrammes (environ 72 kanji en niveau 4). L'élève apprendra à :

- Savoir exprimer si certaines actions sont bonnes ou mauvaises
- Pouvoir exprimer les émotions
- Pouvoir donner la cause poliment

- Être capable d'indiquer le but d'une action
- Des structures grammaticales comme la structure « dans le cas de... » ou « être sur le point de », « être en processus de » ...

Modalités d'évaluation :

- Notre école utilise une évaluation diagnostique afin de situer le niveau des élèves au début d'année, mais aussi au moment d'aborder une nouvelle notion.
- Le contrôle continu : l'assiduité en cours, la participation, le rendu des devoirs demandés (au moins un devoir noté par trimestre) permettent de repérer les obstacles et difficultés individuelles rencontrés par les élèves.
- Les évaluations écrites de fin de trimestre : A la fin de chaque trimestre, l'apprenant ainsi que le reste de son groupe est noté sur le contenu du programme effectué dans le cadre d'un devoir sur table écrit. Mais aussi, une évaluation orale est établie en fin d'année où l'apprenant est mis dans une situation de la vie courante et doit interagir en binôme ou avec son professeur selon son niveau linguistique. Cette évaluation permet de matérialiser le niveau atteint à la fin d'une unité d'enseignement et de valider ou non le passage en niveau supérieur.
- Un examen blanc de préparation à la certification LILATE : En fin d'année, il sera donné à l'élève la possibilité d'effectuer un examen blanc dans les conditions réelles du LILATE afin de le préparer à l'obtention de cette certification.
- A l'issue de la formation, le Test d'aptitude à travailler dans une langue étrangère – LILATE, le niveau 4 de notre école correspond au niveau A2.2 du CECRL. Il s'agit d'un examen à l'oral à distance en visio-conférence sur 30 minutes, en tête à tête avec un examinateur.

Débouchés :

À la fin de notre formation de niveau 4, l'apprenant est en mesure de comprendre des messages simples à propos de réalités concrètes, même si énoncées par des locuteurs dont la langue maternelle est le japonais, et commence à saisir les différents niveaux de langue. Il commence à maîtriser les codes de certaines formules de politesse et peut donc être apte à évoluer professionnellement dans un environnement professionnel incluant la langue japonaise à condition que cette langue ne soit pas la langue principale utilisée dans un contexte formel de travail.

Condition d'utilisation :

- L'apprenant s'engage à passer le Test d'Aptitude à travailler en langue japonaise-LILATE en fin de formation
- L'apprenant s'engage à émarger chacune de ses présences en cours via son espace numérique de travail (ENT) dont l'utilisation lui sera expliquée à son entrée en formation
- L'apprenant s'engage à l'assiduité en cours et s'il souhaite s'absenter, à ne le faire qu'en possession d'un motif valable avec justificatif à l'appui.

Signature de l'élève (cette signature a valeur d'accord avec le programme et les conditions énoncées) :

Date :

A:

Signature :